

22 avr 2015 -17:17

Invitation Presse : Vers une reconnaissance entièrement automatique des droits sociaux pour les personnes handicapées

Le 28 avril, la Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées Elke Sleurs exposera ses projets afin d'automatiser autant que possible les droits sociaux des personnes handicapées.

Les personnes reconnues en qualité de personnes handicapées peuvent, sur cette base, demander toutes sortes de mesures sociales et fiscales auprès d'autres instances publiques, obtenir des réductions pour des attractions touristiques, par exemple, bénéficier d'un tarif avantageux auprès des fournisseurs d'énergie, etc.

Dans bon nombre de cas, le citoyen doit encore présenter à ces instances ou sociétés une attestation papier, pour prouver que son handicap a été reconnu ou qu'il perçoit une allocation.

Pour limiter autant que faire se peut les tracasseries administratives pour le citoyen, les autorités fédérales misent de plus en plus sur les échanges électroniques de données avec les instances et sociétés concernées. C'est par exemple déjà le cas pour l'octroi du tarif social 'gaz et électricité'. Grâce aux échanges de données entre l'administration fédérale et les fournisseurs d'énergie, la personne handicapée ne doit plus fournir d'attestation papier et la mesure est automatiquement octroyée.

Pendant la conférence de presse, la Secrétaire d'Etat donnera d'autres exemples d'initiatives destinées à automatiser les droits sociaux et simplifier l'administration.

Cette conférence de presse sera suivie d'une conférence du Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale, du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale et de la Banque-carrefour de la sécurité sociale (BCSS), avec exemples pratiques de l'AWIPH (Agence Wallonne à l'Intégration des Personnes Handicapées), de l'Agence flamande pour l'enseignement supérieur ('Vlaamse Agentschap voor Hoger Onderwijs') et du Service public de programmation Intégration sociale. La conférence sera clôturée par Thibaut Duvillier, Administrateur général adjoint de la BCSS.

Le programme complet de cette conférence est disponible sur le site Internet du SPF Sécurité sociale, à l'adresse <http://socialsecurity.fgov.be/fr/nieuws-publicaties/conferenties/280415.htm>.

Veuillez confirmer votre présence à la conférence de presse et/ou la conférence pour le 27 avril au plus tard, à l'adresse press@minsoc.fed.be.

Plus d'infos?

Barbara De Clippel, SPF Sécurité sociale: 0473/13.13.29, press@minsoc.fed.be

Jeroen Lemaitre, porte-parole Elke Sleurs: 0486/51.86.55, jeroen.lemaitre@elkesleurs.fed.be

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
Centre Administratif Botanique - Finance Tower
Boulevard du Jardin botanique 50/100
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Evelien De Vos
+32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be